

CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

Séance Plénière du 26 juin 2014

Discours du Président

Monsieur le Président

Le débat relatif à la réforme territoriale, c'est le premier point de notre ordre du jour. Je vais lancer cette séquence de notre réunion en faisant d'abord un constat, les étagères de nos bureaux, les administrations, les politiques, sont pleines de rapports, d'analyses, de propositions, qui donnent tous les mêmes conclusions, c'est que l'organisation territoriale de la France est sans doute complexe, éclatée, onéreuse, réformée et nécessaire.

Nos concitoyens veulent de la clarté, connaître les responsables des politiques, qui décide de quoi ? Qui fait quoi ? Ils veulent surtout de l'efficacité pour l'action publique et une gestion moins coûteuse en temps et en argent. Il était donc temps de passer de l'intention à l'action pour faire prévaloir l'intérêt général sur des intérêts fermés, des prés carrés. Il était temps d'adapter nos institutions territoriales aux réalités et aux besoins d'une société efficace, mais toujours soucieuse du bien commun de ses citoyens. En quelque sorte, refonder le bon fonctionnement de la République.

Deux projets de lois ont été déposés, ils doivent se lire et se comprendre dans un même élan. Il y a le texte sur l'organisation des territoires et le texte sur les compétences qui seront dévolues notamment aux Régions. Le Parlement va en débattre, à commencer par le Sénat, le 1^{er} juillet. Le Sénat va donc mardi prochain commencer à débattre et ces débats sur ces deux lois vont se prolonger pratiquement jusqu'à la fin de l'année 2015. Nous devons suivre ces débats, les connaître et les analyser, afin de pouvoir réagir et agir. C'est pourquoi, sera mise en place dès aujourd'hui au sein de cette assemblée une commission ad hoc et je demande à chaque groupe de désigner deux élus d'ici ce soir, afin que cette commission, que je présiderai personnellement, se réunisse dès demain matin à la première heure, de telle sorte que nous puissions fixer les modalités de fonctionnement.

Par ailleurs, un groupe de travail sera également installé à l'intérieur de notre assemblée pour traiter des sujets administratifs et techniques qui vont se présenter dans le cadre de la fusion ou de l'évolution des débats au Parlement. Donc, il faut absolument que nous soyons impliqués dans ce qui va se passer au sein du Parlement. Nous devons suivre tout cela à partir de commissions ad hoc, ou de commissions de travail représentatives de notre assemblée et de tous ses groupes.

Je continuerai naturellement à réunir les Présidents des Conseils Généraux, les présidents des grandes agglomérations, les représentants des collectivités intercommunales pour suivre l'évolution avec ces partenaires. J'associerai à l'intérieur de la Conférence Régionale de Mobilisation Economique et de Promotion de l'Innovation (CRMEPI), parce qu'il y a des enjeux économiques bien évidemment dans ces questions de rapprochement, ou de fusion, ou de réforme territoriale, les partenaires sociaux, les corps consulaires, les représentants de l'Université, des grandes écoles. Le Conseil Economique, Social et Environnemental a été saisi d'une demande que je lui ai adressée concernant l'analyse, les avantages et les difficultés de ces fusions, sur ce qu'est la réalité lorraine. Le Conseil Economique, Social et Environnemental nous rendra l'analyse de ses travaux le 17 octobre prochain.

Pour moi, la Lorraine doit se préparer dans l'unité, dans la responsabilité aux temps qui s'annoncent. Le débat qui s'ouvre - c'est le cas ici ce matin, c'est un début, c'est un commencement-, n'a de sens, ou n'aura de sens, que si chacun accepte de considérer l'intérêt général au-delà de son pré carré électoral, de ses intérêts personnels, de son appartenance partisane. Ces dépassements, nos concitoyens l'attendent de leurs élus.

Le projet de réunir des Conseils Régionaux, de supprimer des conseils généraux, de faire grandir les intercommunalités, j'en suis convaincu, sera source de croissance et de progrès pour nos territoires. Bien sûr, l'élargissement territorial des régions sera conforté avec le transfert de compétences importantes dans les grands domaines de la vie quotidienne, l'emploi, l'action économique, l'innovation, la mobilité, la formation, l'éducation, l'aménagement des territoires, la transition énergétique. Le projet apportera de la clarté et de la cohérence aux décisions politiques grâce à une unité de réflexion, une unité de préparation, une unité de décision, une unité d'action et d'application. Et des économies substantielles seront réalisées à moyen terme.

L'économie, en effet, de la réforme repose sur l'obligation de fixer et de partager des stratégies, sur la mutualisation des moyens. La cohérence des décisions sera ainsi source d'économies, parce qu'elle emportera meilleure efficacité de la dépense. La simplification de l'organisation territoriale, la clarification des compétences réduiront les démarches administratives pour les citoyens, pour nos territoires, pour nos entreprises, pour nos associations. C'est donc une économie réelle de temps et d'argent qui sera réalisée. Il s'agit donc bien d'une réforme utile pour le citoyen.

C'est d'ailleurs sa raison d'être. Nous nous battons pour conduire des politiques qui donnent à nos territoires plus de moyens pour satisfaire les besoins des personnes, des familles, des entreprises, dans leurs différentes séquences de vie, dans l'emploi, dans le transport, dans les loisirs, dans les questions de santé, d'éducation, de formation, de logement, l'engagement associatif, la culture, le social et le sport. Il y a des séquences de vie sur nos territoires. C'est d'ailleurs ce que la majorité du Conseil Régional a mis en œuvre dans ses politiques territoriales, les Contrats d'Appui au Développement des Territoires et c'est ce qu'elle développera cette majorité ici, à partir du 1^{er} janvier 2015, par des contrats uniques de croissance et de développement qu'elle proposera aux territoires lorrains.

Nulle crainte donc quant au risque souvent soulevé de porter atteinte par la réforme aux besoins de proximité que nous défendons totalement. Je dis ici que ce n'est pas la nature de l'institution qui fait la proximité, mais l'organisation des services qui mettent en œuvre les politiques décidées. Il n'y a donc pas d'incompatibilité entre un périmètre de gestion élargi et l'efficacité des politiques territoriales. Les situations de vie demeureront sur nos territoires, la capacité de les traiter tout autant. Les personnels de nos institutions n'ont pas de crainte à avoir, on peut changer de nom d'employeur sans changer de fonction publique, ni de cadre statutaire. Il faut donc éviter autant que possible d'agiter des peurs qui n'existent pas, ou de soulever des raisons qui n'en sont pas, tout cela pour justifier l'immobilisme. Ce n'est pas cela que nos citoyens et concitoyens attendent de nous.

Pourquoi privilégier dans ce contexte un rapprochement Alsace et Lorraine, construire une région que depuis le début, avec Philippe Richert, nous appelons la Région Alsace et Lorraine ? Pour bien indiquer qu'il s'agit de rapprocher des potentiels existants sur l'un et l'autre des territoires et que ce n'est pas la fusion autre que celle de la fusion de deux Conseils Régionaux. Quand nous proposons ce rapprochement prioritaire à nos yeux, c'est que nous nous appuyons sur les réalités de la vie quotidienne.

C'est avec la Région Alsace que nous avons le plus de points communs et de relations, mais ces points communs, ces relations, ce sont les Lorrains et les Alsaciens qui les vivent au quotidien. Or, c'est bien l'intérêt de nos concitoyens que nous avons à faire prévaloir dans nos choix politiques. Ce serait une faute que d'entraîner nos concitoyens vers une alliance qui ne serait pas usitée par eux dans leur vie quotidienne. C'est une faute qui coûterait très cher, car elle serait improductive d'intérêt de vie. Or, c'est bien ces questions de vie, d'intérêt de vie, de réalité, d'actions quotidiennes, qui doivent emporter les décisions que nous avons à prendre, ou en tout cas à gérer si elles sont prises effectivement en dehors de nous par le Parlement.

Deux départements lorrains sur quatre sont au quotidien au contact de l'Alsace. Nous partageons avec l'Alsace le massif vosgien. Des relations quotidiennes lient nos universités comme nos étudiants. Les grands hôpitaux d'Alsace et de Lorraine travaillent en complémentarité. L'Alsace et la Lorraine se positionnent pleinement dans une réalité européenne et constituent au sein de la République Française l'Euro-région par excellence, qui va de la Wallonie à la Suisse.

L'Alsace et la Lorraine sont toutes deux marquées par la réalité quotidienne de l'emploi transfrontalier. 100 000 voyageurs TER alsaciens et lorrains font chaque mois un déplacement d'une région à l'autre. Ce sont ces réalités-là qui justifient que notre intérêt est bien le rapprochement avec l'Alsace. Et l'espace Alsace et Lorraine est suffisamment homogène pour réussir la réforme et la proximité d'application des politiques. Un élargissement au Nord et à l'Ouest réduirait la capacité de mettre en cohérence les stratégies de développement et la gestion de proximité des politiques que nous appelons tous.

Dans ce rapprochement proposé, ni l'Alsace ni nous ne perdrons nos identités actuelles. La réforme, je l'ai dit, est une réforme qui concerne la fusion des deux Conseils Régionaux en un seul. En d'autres termes, la réforme consiste à créer un Conseil Régional opérationnel commun à deux territoires, dans le respect des spécificités et des éléments identitaires de chacun d'eux. Il s'agit de créer en réalité les conditions de valoriser les potentiels de développement des territoires pour créer plus de bien, plus de bon pour les citoyens alsaciens et lorrains. Le droit local existe et il restera ce qu'il est. Cessons d'agiter là aussi inutilement des peurs qui n'existent pas.

Philippe Richert et moi, vous l'aurez noté, nous ne sommes pas de même famille politique, on le sait, mais nous agissons dans un état d'esprit constructif et une volonté commune, partagée, de dépasser les postures politiciennes. Nous croyons que la réforme proposée est utile et qu'elle a du sens pour nos deux territoires et nous mettons l'intérêt général de la France, qui meurt de ces corporatismes, au-dessus de tout. Nous savons d'expérience lui et moi que rien n'est facile, mais qu'il est de notre devoir de bousculer les lignes. Et c'est en dépassant les postures et les clivages politiques que les politiques menées sont réellement efficaces au service des citoyens.

Voilà ce que je souhaitais indiquer en avant-propos de notre débat.